



Effet du type de jugement sur la perception des expressions faciales des émotions



Mireille Marchand, Superviseur: Pierre Gosselin

Université d'Ottawa

Contexte théorique

- Nous pouvons distinguer quatre perspectives théoriques principales dans le domaine de la communication des émotions humaines.
- En premier lieu, Carroll Izard (1991) et Paul Ekman (1993) croient qu'on perçoit automatiquement les émotions selon des catégories d'émotions de base qui sont universelles. Selon la théorie du programme affectif, les émotions sont innées et peuvent être distinguées dès un jeune âge. Chaque émotion est un ensemble spécifique et distinctif de réactions corporelles et faciales.
- De son côté, Klaus Scherer (1992, 2001) propose que les expressions faciales proviennent des évaluations qu'une personne fait des situations, évaluations qui prennent en compte ses besoins, ses buts et ses aptitudes. L'évaluation de la situation produit des réponses faciales spécifiques. Selon Scherer, le récepteur peut inférer l'évaluation de l'émetteur à partir de l'expression du visage.
- Nico Frijda (1986) propose que les émotions traduisent la relation entre la personne et son environnement et qu'elles engendrent une tendance à l'action, c'est-à-dire une disposition à émettre certains comportements, comme des comportements d'approche, de rejet, d'attaque, de fuite ou d'abandon. Cette tendance à l'action peut être inférée par le récepteur à partir de l'expression du visage.
- En dernier lieu, Fridlund (1994) propose l'approche écologique comportementale qui stipule que l'expression du visage a évolué pour transmettre des messages sociaux. Le récepteur a l'habileté d'inférer à partir des expressions faciales les intentions sociales de l'émetteur.
- Dans une étude récente, Scherer et Grandjean (2008) rapportent des données qui appuient davantage la théorie du programme affectif et la théorie de l'évaluation cognitive. Comme la méthode utilisée dans leur étude imposait un choix forcé aux récepteurs, elle ne permettait pas de documenter ce que les récepteurs perçoivent spontanément lorsqu'ils sont exposés à des expressions faciales.

Méthode

- L'échantillon comprenait 60 étudiants recrutés à l'aide du Système intégré de participation à la recherche de l'École de psychologie à l'Université d'Ottawa, dont 46 femmes et 14 hommes. Les participants étaient répartis aléatoirement dans deux conditions de jugement, l'une portant sur l'émotion ressentie par l'émetteur et l'autre sur l'état interne de l'émetteur. L'âge moyen des participants était de 19.93 ans.

Matériel

- Ordinateurs et logiciel Superlab Pro pour la présentation des stimuli.
- Expressions faciales provenant de la collection Pictures of Facial Affect d'Ekman et Friesen (1976).
- Au total, 36 expressions (6 types d'expressions x 6 émetteurs). Les expressions présentées sont celle de la joie, peur, colère, surprise, tristesse et dégoût.

Procédure.

- Les instructions spécifiques variaient selon la condition de jugement.
 - Trente participants avaient pour tâche d'identifier dans quel état se trouvait la personne qui émettait l'expression faciale.
 - Trente participants avaient pour tâche d'identifier l'émotion ressentie par la personne qui émettait l'expression faciale.
- Chaque expression était présentée pendant 5 secondes.
- Les participants inscrivaient leurs réponses dans un formulaire prévu à cet effet et appuyaient sur une touche du clavier de l'ordinateur pour voir l'expression suivante.
- Les expressions étaient présentées dans un ordre aléatoire qui variait d'un participant à l'autre.
- Quatre juges ont codifié les réponses dans l'une des 5 catégories suivantes: émotion fondamentale, évaluation de la situation, tendance à l'action, message social et catégorie résiduelle.
- L'accord entre les juges était de 0.88 (Kappa).

Résultats

- Le Tableau 1 indique que la catégorie *émotion fondamentale* (EF) est plus fréquente que toutes les autres catégories, incluant la catégorie résiduelle (RE). Les catégories *évaluation de la situation* (ES), *message social* (MS) et *tendance à l'action* (TA) ont en fait été très peu utilisées par les participants.
- La proportion d'utilisation des réponses EF a été utilisée plus souvent que toutes les autres catégories de réponses regroupées et cette différence est observée dans les deux modalités de jugement.
- Les données ont été soumises à une analyse de variance 2 x 2 (Condition x Catégorie), avec mesures répétées pour le deuxième facteur. Cette analyse révèle un effet principal de la catégorie de réponse, $F(1, 58) = 167.40, p < .0001$, mais aucun d'effet d'interaction entre les facteurs.
- Notre analyse confirme donc notre première hypothèse.

Tableau 1

Proportion de réponses par catégorie et condition

	Condition de jugement émotionnel		Condition de jugement d'état	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Émotion fondamentale (EF)	0.732	0.157	0.710	0.118
Évaluation de la situation (ES)	0.013	0.047	0.022	0.035
Message social (MS)	0.006	0.019	0.031	0.064
Tendance à l'action (TA)	0.003	0.008	0.010	0.022
Résiduelle (RE)	0.236	0.141	0.218	0.109

- Afin d'obtenir un portrait plus détaillé de l'utilisation des catégories de réponses, nous avons calculé la proportion d'utilisation des catégories pour chacun des six types d'expressions faciales.

- La Figure 2 indique une forte prépondérance des réponses EF pour chacun des six types d'expressions faciales. En effet, les réponses ES, MS et TA ont très peu été utilisées par les participants.

- Afin de tester si la réponse EF était utilisée plus souvent lorsque le jugement portait sur l'émotion ressentie que sur l'état de l'émetteur, nous avons traité les données à l'aide d'une analyse de variance 2 x 6 (Condition x Type d'expression), avec mesures répétées pour le deuxième facteur. Cette analyse révèle un effet significatif du type d'expression, $F(5, 290) = 27.91, p < .0001$, mais aucun effet principal de la condition ni de l'interaction entre les facteurs.

- Notre analyse ne confirme pas la deuxième hypothèse.

- Le test de comparaisons multiple de Tukey indique que la réponse EF a été utilisée plus souvent pour les expressions de surprise ($M = .89$), joie ($M = .82$) et peur ($M = .81$) que pour les expressions de colère ($M = .60$), de tristesse ($M = .60$) et de dégoût ($M = .60$).

- On observe donc le même patron de différences entre les types d'expressions pour les deux modalités de jugement.

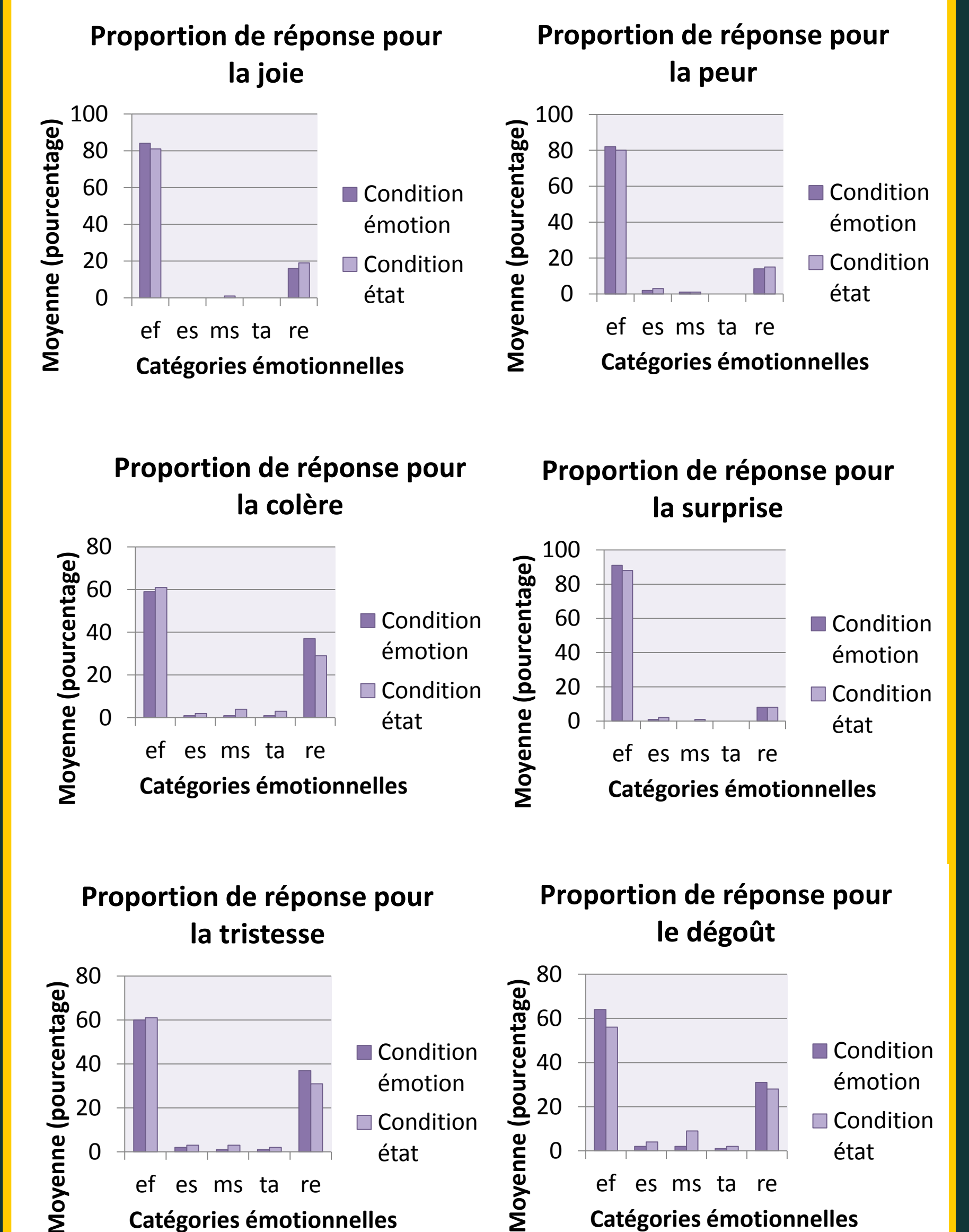


Figure 2 Proportion de réponse par type d'expression, où EF=émotions fondamentales, ES = Évaluation de la situation, MS = Message social, TA = Tendance à l'action, RE = Catégorie résiduelle.

Discussion

- Les résultats obtenus dans cette étude indiquent que les récepteurs ont tendance à interpréter les expressions faciales en termes d'émotions fondamentales lorsqu'ils doivent porter un jugement sur l'émotion ressentie par l'émetteur ou sur l'état de l'émetteur. Ce résultat est tout à fait concordant avec la théorie du programme affectif qui stipule que le visage transmet une information sur la catégorie de l'émotion.

- Le fait que la catégorie de réponse EF ait été utilisée très souvent lorsque les récepteurs jugeaient l'état de l'encodeur est particulièrement intéressant, car la notion d'état interne est beaucoup plus étendue que la notion d'émotion. Cette observation appuie encore plus fortement la théorie du programme affectif.

- Les études futures devraient utiliser une modalité de jugement encore plus globale pour examiner l'interprétation spontanée qui est faite de l'expression faciale. Par exemple, le jugement demandé pourrait porter sur ce que pense l'émetteur au moment où il produit une expression faciale.

Objectif

- L'objectif de notre étude est d'examiner le jugement des expressions faciales à l'aide d'une tâche d'étiquetage verbale. Deux conditions de jugement sont définies, l'une portant sur l'état interne de la personne et l'autre sur l'émotion ressentie.

Hypothèses

- Les participants auront davantage tendance à percevoir des émotions fondamentales que des évaluations de la situation, des tendances à l'action et des messages sociaux.
- Les participants auront davantage tendance à percevoir des émotions fondamentales dans la condition jugement de l'émotion ressentie que dans la condition jugement de l'état interne.

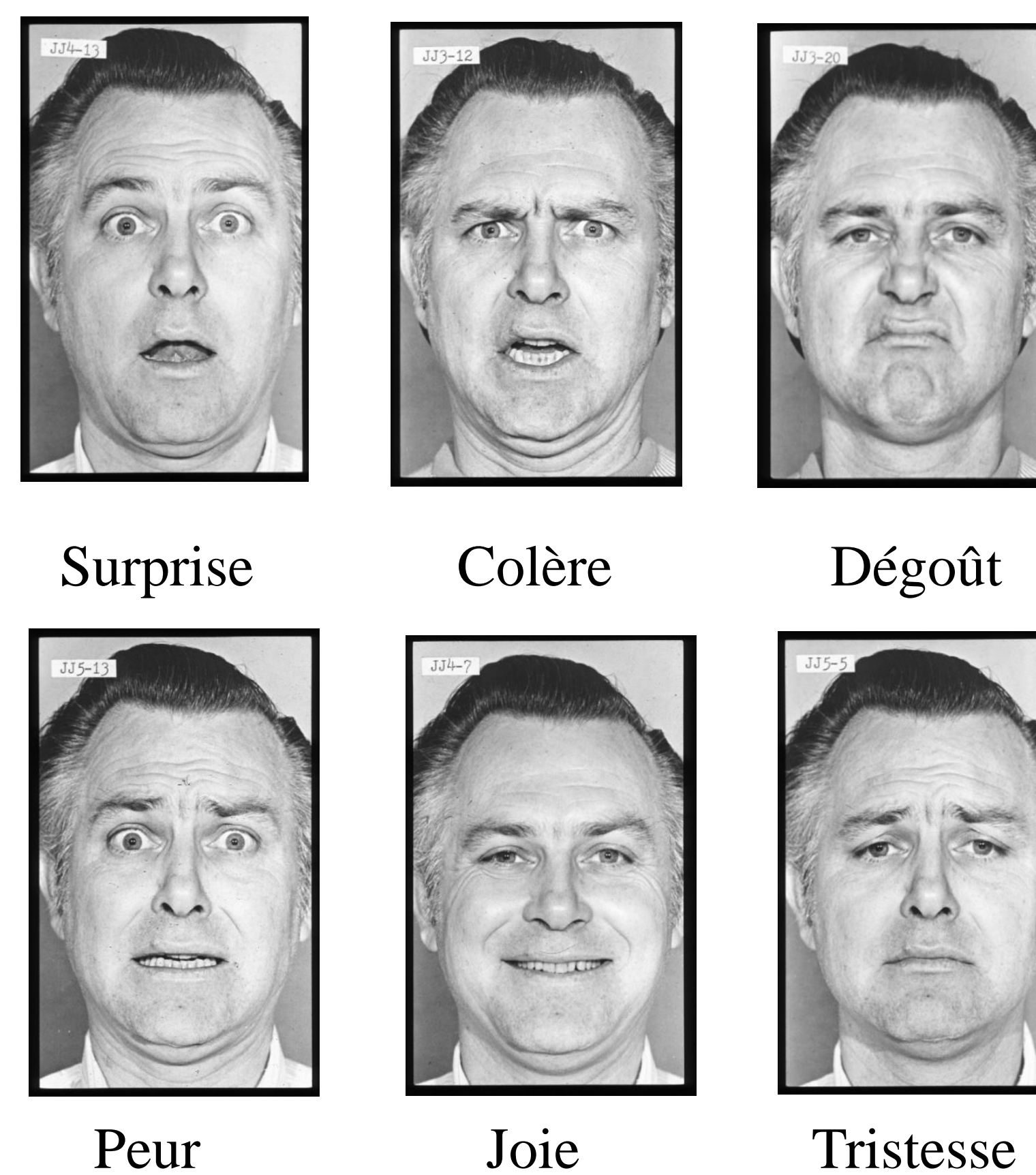


Figure 1 Expressions faciales émotionnelles prototypiques (modèle masculin).